Afficher dans le navigateur

Ce numéro est conçu à partir d'un nouvel outil. Si toutefois, vous rencontrez des difficultés pour l'ouvrir, contactez-nous par mail.

Éditorial

Fabienne BALUSSOU
Préfète de la Haute-Vienne

Mesdames, Messieurs les maires,
Mesdames, Messieurs les élus communautaires,

Malgré des précipitations plus nombreuses avec l'arrivée de l'automne, la sécheresse frappe toujours notre département et l'arrêté de crise renforcée reste en vigueur. Cet été exceptionnel nous interroge, au-delà de l'approche conjoncturelle, sur les stratégies d'avenir en matière de gestion de la ressource en eau. J'aurai l'occasion de vous proposer le 20 octobre prochain un retour d'expérience sur la période passée et analyser avec les élus les points forts et les éventuelles difficultés suscitées par les mesures prises.

Cette crise remet également sur le devant de la scène la nécessaire transition écologique de nos territoires et de notre économie. Je salue les projets ambitieux que vous conduisez dans ce cadre pour développer vos territoires. En 2023, l'État poursuivra son soutien au plus près des collectivités agissant pour le verdissement de leur territoire et qui engagent des opérations vertueuses pour l'environnement (rénovation énergétique, développement des énergies renouvelables, mobilité douce...).

Cet hiver, nous comptons sur vous pour aider à tenir l'objectif de réduction de 10 % en adoptant les gestes qui comptent et en communiquant en ce sens auprès de nos concitoyens, et ainsi éviter des mesures plus contraignantes : **la sobriété énergétique est une responsabilité**

individuelle et collective.

Cette actualité nous amène à anticiper toujours plus. C'est pourquoi, le 13 octobre prochain, aura lieu la première édition de la journée « Tous résilients face aux risques ». Elle sera l'occasion de sensibiliser tous les citoyens aux risques (naturels et technologiques) qui les environnent et permettre au plus grand nombre d'adopter les bons réflexes en cas de survenance d'une catastrophe.

L'État reste mobilisé à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets.

Fabienne BALUSSOU
Préfète de la Haute-Vienne

🔍 Zoom

France services

Journées portes ouvertes France services 3 - 15 octobre

Les France services de la Haute-Vienne vous ouvrent leurs portes à l'occasion de leurs #JPO du 3 au 15 octobre 2022 !

Venez à la découverte des missions, des locaux et rencontrez les agents des France services ! Les partenaires nationaux et locaux se mobilisent pour vous proposer de nombreux ateliers, et ce, dans l'ensemble des France services du département.

Découvrez le programme de ces journées dans notre article 👇

Lire l'article

France services

Inauguration d'un France services à Lussac-les-Églises

La France services de Lussac-les-Églises bénéficie aux habitants du nord du département, mais également aux communes limitrophes de la Vienne et de l'Indre. En son sein, trois agents formés accompagnent les usagers dans leurs démarches du quotidien.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Quel que

soit l'endroit où vous vivez, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Pour en savoir plus, consultez notre article 🇫🇷

Lire l'article

Actualités

Environnement

Loi Climat et résilience

Un webinaire évoquant les conséquences sur les documents d'urbanisme de la loi du 22 aout 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, s'est tenu le 8 septembre dernier.

Ont été évoqués le contexte et les objectifs de la loi dite « Climat et Résilience », concernant la gestion économe de l'espace. Cette loi entérine l'objectif du Zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050.

Les échanges ont permis de répondre aux interrogations des participants et d'approfondir notamment des sujets comme les outils permettant de mobiliser les biens vacants, le calcul de l'objectif de diminution de la consommation d'espace et son application à tout type de projet (activité, habitat, etc.), entre autres.

Pour en savoir plus, consultez notre article 🌎

Lire l'article

Environnement

Tous résilients face aux risques : s'informer, réagir, se protéger

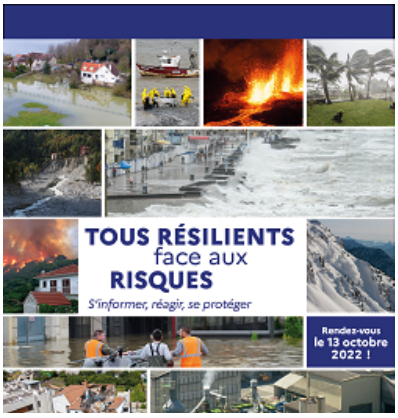

Le 13 octobre 2022 aura lieu la première édition de la journée « Tous résilients face aux risques ».

Cette journée vise à sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques qui les environnent, dans une logique d'exercices pratiques

et dans l'objectif de contribuer à la préparation de tous aux bons réflexes en cas de survenance d'une catastrophe.

Pour en savoir plus sur cette journée, consultez notre article 👇

Lire l'article

Éducation

Dites « oui » à l'apprentissage !

L'apprentissage, c'est une formation gratuite et une expérience concrète en entreprise !

De nombreux métiers sont accessibles par alternance dans des secteurs qui recrutent tels que l'automobile, l'industrie, le bâtiment, le commerce, l'hôtellerie restauration, le numérique, l'agriculture...

Pour en savoir plus, consultez notre article 💪

Lire l'article

Emploi

Contrat d'engagement jeune

Mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales, le Contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Dans les prochains mois, le CEJ sera enrichi avec l'intervention complémentaire d'opérateurs dédiés aux jeunes en rupture.

À ce jour près de 850 jeunes ont déjà signé un CEJ en Haute-Vienne !

Pour en savoir plus sur ce dispositif, consultez notre article 👇

Lire l'article

Covid-19

Capteurs CO2 en milieu scolaire

En ce début d'année scolaire, le Gouvernement a décidé de prolonger l'aide exceptionnelle accordée aux collectivités territoriales jusqu'au 31 décembre 2022, afin de les aider à mieux équiper de capteurs de CO2 les écoles et les établissements scolaires de l'enseignement public.

En effet, depuis février 2022, l'État soutient massivement les collectivités avec une subvention de 8 euros par élève scolarisé dans l'enseignement public pour l'acquisition et le déploiement de ces équipements.

Pour en savoir plus sur sur l'aide, consultez notre article 👇

Lire l'article

Sécurité routière

Le « bon usage du ralentisseur »

Le ralentisseur permet de diminuer le risque et la gravité des accidents tout en apaisant le déplacement des usagers et en favorisant le partage de l'espace public.

Sollicités par les riverains, le ralentisseur nécessite une démarche de diagnostic pour bien identifier la nature des difficultés rencontrées et opter pour les dispositifs présentant les meilleures garanties de sécurité.

Pour en savoir plus, consultez notre article 👇

Lire l'article

Sécurité routière

« Distracteurs » au volant : un risque à ne pas négliger

On rassemble sous le vocable de « distracteurs » l'ensemble des appareils qui détournent notre attention et abaissent notre vigilance au volant, notamment vis-à-vis des autres usagers.

❌ La réglementation est stricte : au volant, l'usage d'un téléphone tenu en main et le port de dispositifs sonores à l'oreille sont interdits.

✅ Des dispositifs existent pour vous aider à vous déconnecter.

Adoptez les bons réflexes 👇

Lire l'article

Protection et santé animales

Lutte contre la maltraitance animale

Un nouveau certificat est désormais obligatoire pour les acquéreurs d'animaux de compagnie et d'équidés, et ce, dès le 1er octobre 2022.

Le « certificat d'engagement et de connaissance » répond à l'importance de sensibiliser et de responsabiliser les détenteurs. Il devra être signé par le nouvel acquéreur qui devra apposer une mention manuscrite par laquelle il s'engage à respecter les besoins de l'animal.

Retrouvez toutes les informations à ce sujet sur notre article 👇

Lire l'article

Subventions d'investissements

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : modalités d'attribution, dépôt de demande et demande de versement

Lors de sa réunion du 23 septembre 2022, la commission des élus compétente en matière de DETR s'est prononcée sur les catégories d'opérations éligibles pour l'exercice 2023.

Les dossiers de demande de subventions au titre de la DETR 2023 doivent impérativement être déposées via la plateforme en ligne Démarches-Simplifiées, au plus tard le **vendredi 17 février 2023**.

Retrouvez toutes les démarches sur notre article 👇

Lire l'article

Sécurité et protection de la population

Application « Ma Sécurité » : nouveautés pour les transports en commun

L'application mobile « Ma sécurité » a été enrichie de nouvelles options visant à prévenir les vols et violences pour accompagner davantage les millions des personnes qui prennent chaque jour les transports en

commun.

Ce nouveau service est mis à disposition des utilisateurs des trains ou des métros qui signalent une situation présentant un risque d'insécurité. Il permet d'orienter les victimes et témoins vers la prise en charge la plus adaptée en lien avec les forces de l'ordre ou les équipes de sûreté de l'opérateur de transport.

Pour en savoir plus sur la plateforme, consultez notre article 👇

Lire l'article

Agenda

- **3 - 15/10 : Journées portes ouvertes France services en Haute-Vienne**
- **13/10 : Journée « Tous résilients face aux risques »**
- **17 - 22/10 : Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants**

PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

newsletter
des services de l'État
aux collectivités

Les services de l'état en Haute-Vienne sur :
www.haute-vienne.gouv.fr

et sur les réseaux sociaux :
@prefet87

Cabinet de la préfète
Bureau de la communication interministérielle

1, rue de la préfecture
87031 LIMOGES cedex

Cet email a été envoyé à pref-communication@haute-vienne.gouv.fr
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire

Envoyé par sendinblue